

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 12 (1962)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Le conseil œcuménique des Églises au lendemain de Delhi  
**Autor:** Maury, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380773>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES AU LENDEMAIN DE DELHI

Le Conseil œcuménique vient de tenir sa troisième Assemblée à la Nouvelle-Delhi. Pendant trois semaines environ, presque deux mille personnes se sont réunies tous les jours pour prier Dieu ensemble, pour discuter ensemble d'une multiplicité de questions théologiques, sociales, morales ou techniques, pour décider ensemble de la politique et du programme du Conseil œcuménique au cours des années qui viennent et pour élire les comités directeurs chargés de présider aux travaux du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée. Parmi ces quelque deux mille personnes, on comptait plus de trois cent cinquante représentants de la presse et de la radiodiffusion, ce qui marque bien l'intérêt général dont je parlais plus haut pour tout ce qui est œcuménique. Je ne veux pas parler ici en détail de l'énorme appareil technique nécessaire à une assemblée de ce genre. Qu'il suffise de souligner la perfection des instruments techniques que Delhi a mis à la disposition de l'Assemblée, bâtiments des réunions, système de traduction simultanée, studios de radiodiffusion, etc.

Est-ce à dire que l'Assemblée de Delhi ait, comme les précédentes eu lieu dans le cadre habituel aux grandes conférences internationales, celui d'une technique moderne et cosmopolite ? Certes pas. A bien des égards, l'Assemblée de Delhi a réellement été une assemblée réunie en Asie et marquée par l'Asie. On ne saurait se réunir à Delhi, même en logeant dans des hôtels, d'ailleurs plus ou moins confortables, sans rencontrer chaque jour, sous une forme ou sous une autre, le phénomène asiatique contemporain, je veux dire la surpopulation et la misère. On ne saurait oublier que, en soixante-dix ans, la population asiatique a plus que triplé et que son accroissement ne fait que s'accroître, comme d'ailleurs dans toutes les régions sous-développées ; comme le faisait remarquer M. Fagley, d'ici 1990, la population du monde doublera encore selon toute vraisemblance et les six septièmes de cet accroissement affecteront les régions sous-développées. Comment ne pas se poser avec angoisse cette simple question : ces milliards

d'hommes vivront-ils ? pourra-t-on les nourrir ? Les participants de l'Assemblée de Delhi ont certes admiré les réalisations économiques et sociales de l'Inde nouvelle. Mais il semble bien que déjà le rythme d'accroissement démographique l'emporte sur l'expansion technique et économique et en tout cas, nul ne peut fermer les yeux à toutes les misères qui subsistent dans un des pays dont le standard de vie est le plus bas. Nombreux étaient les délégués à l'Assemblée qui se demandaient : Notre manière de vivre à nous qui, dans la plupart des cas, sommes au moins relativement des privilégiés, n'est-elle pas une insulte à la misère des masses ? Les chrétiens sont-ils fidèles à leur Seigneur quand ils acceptent un confort même tout relatif, alors qu'il y a dans le monde des foules affamées ? On ne peut éviter de se poser la question, mais nul ne sait vraiment quelle réponse lui donner ; on admire ceux qui dans la logique de leur foi se font misérables pour être avec les misérables et quelques-uns de ces héros du renoncement prenaient part à l'Assemblée ; mais le problème demeure : même si nous acceptons de souffrir avec les pauvres en partageant leur sort, ils n'en restent pas moins misérables et leur misère même est un scandale. Comment l'Eglise peut-elle non seulement compatir, mais effectivement venir en aide ? En se réunissant à Delhi, le Conseil œcuménique prenait en quelque sorte l'engagement de tenter au moins d'apporter une réponse à ce défi.

Mais l'Inde n'est pas que la souffrance de ces masses ; c'est aussi le foyer le plus typique de ces anciennes religions qui connaissent aujourd'hui un brillant renouveau, qu'il s'agisse de l'hindouisme, de l'islam ou du bouddhisme. Devant ce renouveau religieux, que doit être l'attitude chrétienne ? Trop souvent, les chrétiens et les Eglises minoritaires d'Asie ont tendance à éviter la confrontation et à se replier en communautés fermées. Trop souvent, les chrétiens d'Occident refusent également la confrontation, non par crainte et sentiment d'infériorité, mais au contraire par dédain et suffisance. Or, de même que dans notre Europe, il ne saurait être question pour l'Eglise d'annoncer l'Évangile et de vivre hors du contact et du dialogue avec la société et les grands courants idéologiques qui la modèlent ; de même que l'évangélisation consiste chez nous à savoir parler à un marxiste ou à un homme « sans religion », à savoir comprendre et nous adresser à nos contemporains marqués par les angoisses ou les ivresses de la révolution technique et scientifique ; de même ne saurait-il être question pour l'Eglise indienne d'être vraiment missionnaire sans entrer dans la conversation du témoignage avec les hindous, les musulmans et les bouddhistes, tels qu'ils sont, avec leur manière de penser, de sentir et d'agir, tels que les détermine leur foi. De ce point de vue, l'Assemblée ne pouvait éviter de donner une attention toute particulière au problème du rapport entre « la parole

de Dieu et les fois vivantes des hommes », sujet dont l'étude déjà entamée doit se poursuivre au cours des années qui viennent. L'Assemblée a dû certes reconnaître qu'il existe des « différences d'opinion » en ce qui concerne les rapports entre l'activité de Dieu « qui ne reste jamais sans témoin » et la réponse que peuvent lui donner les hommes qui sont en dehors de la foi chrétienne. Une question théologique majeure se pose là, dont il s'agirait d'abord de bien définir les termes, afin d'éviter un certain nombre de malentendus dont l'Assemblée de Delhi n'a pas été exempte. Il ne semble pas que le problème se pose au niveau de la théologie naturelle et de la doctrine de la révélation, mais plutôt du caractère cosmique de la Seigneurie de Jésus-Christ, de son œuvre rédemptrice et des conséquences que l'Eglise doit en tirer pour son attitude à l'égard des adhérents de religions non chrétiennes, aussi bien que des sectateurs des philosophies et idéologies non religieuses : leurs religions, leurs sagesse et leurs systèmes sont-ils si totalement étrangers à la grâce de Dieu que la prédication de cette grâce ne doive pas s'adresser aussi aux hommes au centre même de leur existence, en tant que croyants.

Il faut également tenir compte de ce que le climat religieux de l'Inde est essentiellement syncrétiste. On se demandait avant l'Assemblée de Delhi quelles seraient les réactions de ce syncrétisme à l'égard de l'Assemblée, étant donné son thème général : « Jésus-Christ lumière du monde », l'affirmation la plus totale et radicale de l'unicité de la révélation chrétienne et donc la répudiation sans réserve de tout syncrétisme. Il semble, en fait, que jusqu'à maintenant du moins, ces craintes n'aient pas été justifiées. La réaction de l'Inde à l'égard de l'Assemblée a été non seulement celle d'une parfaite hospitalité, mais aussi d'un intérêt vivant et sincère. Il suffisait de parcourir chaque matin la presse de Delhi pour se rendre compte de la profonde impression que faisait cette assemblée œcuménique sur une société non chrétienne. Aussi bien permettait-elle aux Indiens de découvrir ce qu'ils avaient jusqu'alors ignoré, l'universalité du christianisme et de l'Eglise. Pour eux — et saurait-on les en blâmer — le christianisme historiquement lié à la domination occidentale semble devoir s'effondrer en même temps que celle-ci ; à tout le moins, n'avoir de valeur que pour les pays occidentaux. La surprise paraît donc avoir été grande devant cette manifestation saisissante d'une unité chrétienne qui groupait sur terre indienne non seulement les représentants des Eglises d'Occident, mais aussi des vieilles chrétientés orthodoxes et des jeunes Eglises d'Asie, d'Afrique et d'une partie de l'Amérique latine. Plus que ce n'avait été le cas à Amsterdam en 1948 ou à Evanston en 1954, l'Assemblée de Delhi était vraiment œcuménique au sens étymologique du mot : elle représentait l'ensemble de la terre habitée.



Bien entendu, plus encore que l'Inde, les Eglises indiennes et les Eglises d'Asie en général ont profité de ce caractère œcuménique de l'Assemblée. Il est difficile de réaliser l'extraordinaire encouragement qu'a pu apporter à ces petites communautés, toujours tentées de se replier sur elles-mêmes pour éviter de provoquer l'hostilité du milieu, le simple fait d'une réunion de deux mille délégués venus du monde entier et discutant des affaires de l'Eglise dans le monde entier, de la tâche de l'Eglise à l'égard du monde entier, sans se cacher et avec la possibilité de faire connaître, jour après jour, au monde entier le cours de leurs délibérations. Si les Eglises d'Asie ont, par leur existence même, rappelé aux grandes Eglises occidentales que les chrétiens sont une minorité et que jamais ils n'auront la possibilité de s'installer dans le monde parce qu'ils ne sont pas du monde, si elles ont ainsi mis l'accent sur la nature essentiellement missionnaire de l'Eglise, sur notre rôle d'ambassadeurs de la cité de Dieu parmi les cités humaines, les jeunes Eglises d'Asie ont probablement appris à Delhi que l'Eglise qui n'est pas du monde n'a pas à le craindre et qu'elle doit être missionnaire en prenant l'offensive et non la défensive.

\* \* \*

Je viens de parler de Mission et il faut souligner que l'Assemblée de Delhi a, dans une très large mesure, été une assemblée missionnaire. On sait que, dès la première séance de l'Assemblée, le 19 novembre 1961, s'est effectuée l'intégration du Conseil œcuménique et du Conseil international des Missions en un seul et nouveau Conseil œcuménique des Eglises. Ainsi s'achevait un processus entamé officiellement depuis plusieurs années ; ainsi se réalisait une unification dont les fondateurs du Conseil œcuménique avaient, dès le début, prévu la nécessité. On a trop souvent dit, pour que j'y insiste, que le mouvement œcuménique contemporain est né du grand mouvement missionnaire du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle ; si donc, en 1948, le Conseil œcuménique s'est constitué à part du Conseil international des Missions, dont l'existence remonte en fait à 1910, il ne pouvait s'agir là que d'une mesure transitoire, destinée à ne pas soumettre l'unité réalisée en matière missionnaire aux aléas inévitables des années constitutives du nouveau Conseil ; on préférerait laisser au Conseil œcuménique le temps de trouver sa stabilité et de définir ses structures avant de réaliser l'intégration dont Delhi a vu l'achèvement. Rien de sensationnel donc dans cette décision ; bien au contraire, on ne fait que de reconnaître dans les faits ce qui était déjà implicite dans les intentions. Cependant, il est hors de doute qu'en mettant fin à une division artificielle, l'intégration réalisée permet de mieux définir, on pourrait même dire de mieux confesser l'identité substantielle de l'unité et de

la mission de l'Eglise ; le fait que l'Eglise ne peut être qu'une et ne peut être que missionnaire ; que son unité a une puissance missionnaire, aussi bien que sa mission appelle et constitue l'unité. On sait que le programme de l'Assemblée comportait trois sections, intitulées Témoignage, Unité et Service, qui avaient pour tâche d'étudier le ministère de l'Eglise sous ces trois rubriques. L'un des avantages de cette méthode a été de révéler abondamment le caractère inséparable de ces trois aspects de la mission de l'Eglise. Il n'est pas indifférent que le Conseil œcuménique commence ce troisième terme de son histoire avec une certitude renouvelée de l'unité de sa mission.

L'intégration souligne également, bien qu'indirectement, qu'il n'est pas, dans le Conseil, de membre de première et de deuxième classe, que toutes les Eglises, qu'elles soient riches ou pauvres, grandes ou petites, vieilles ou jeunes, ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, parce qu'elles constituent ensemble un seul corps. La perpétuation du Conseil international des Missions pouvait donner l'impression que les jeunes Eglises, nées de l'œuvre missionnaire des cent cinquante dernières années, gardaient en quelque sorte un statut mineur ; il ne saurait dorénavant être question d'un tel malentendu. Et le nombre même des Eglises d'Asie et d'Afrique qui font partie intégrante du Conseil le marque bien.

L'adoption d'un nouveau texte définissant la base du Conseil œcuménique des Eglises a également contribué à préciser encore les buts du Conseil.

On connaît le texte antérieur de cette base : « Le Conseil œcuménique des Eglises est une association fraternelle d'Eglises qui acceptent notre Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur. » Depuis 1954, une étude soigneuse a été entreprise qui a abouti au vote d'un texte nouveau, ainsi conçu : « Le Conseil œcuménique des Eglises est une association fraternelle d'Eglises qui confessent le Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur selon les Ecritures et s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. » On sait qu'on avait abondamment discuté de cette modification au cours des derniers mois, notamment en France et en Suisse, certaines craintes ayant été exprimées de voir le Conseil œcuménique risquer de se perdre dans des précisions théologiques qui aboutiraient à la division plutôt qu'à l'unité. Il est encourageant que, malgré ces quelques réserves, la base nouvelle ait été adoptée par une majorité de 383 voix contre 36 et 7 abstentions, c'est-à-dire bien plus que la majorité requise des deux tiers. Quel est le sens de cette décision ? Il me semble qu'on peut, outre des modifications de détail, noter trois améliorations substantielles par rapport au texte antérieur. En premier lieu, la base nouvelle a un caractère dynamique et missionnaire que ne présentait pas le texte précédent.

Il ne s'agit plus simplement d'une association d'Eglises unies par leur foi commune, mais d'une association d'Eglises qui veulent ensemble répondre à leur vocation commune. En second lieu, l'adjonction, sous forme doxologique, d'une formule trinitaire (dont il faut noter la simplicité) place le Conseil œcuménique dans la tradition de l'Eglise encore unie des premiers siècles ; notons au passage que cette formule trinitaire n'entre dans aucune des grandes controverses historiques provoquées par le dogme de la trinité et se trouvait déjà implicitement exprimée dans le texte antérieur qui affirmait sans ambages la divinité de Jésus-Christ. En troisième lieu, le texte nouveau souligne le caractère essentiel des Ecritures sans non plus chercher à en définir, avec aucune précision théologique, l'autorité particulière ; il faut ici noter un fait d'expérience œcuménique générale : hors de la reconnaissance d'une autorité des Eglises, il n'est pas de coopération ou même de dialogue œcuménique possible, puisque seules les Ecritures constituent, pour toutes les Eglises chrétiennes sans exception, une autorité reconnue, quelle que soit la définition que chacune puisse donner de cette autorité ; un mouvement œcuménique qui abandonnerait cette référence scripturaire et ne placerait pas l'étude biblique au centre de ses activités en serait bien vite réduit à n'être plus qu'une association tout humaine d'organisations religieuses enfermées en elles-mêmes et incapables d'écouter ensemble aucune autorité qui les transcende. Notons aussi au passage que l'Assemblée de Delhi ne s'est pas bornée à adopter une base nouvelle qui parle des Ecritures, mais qu'elle a, en fait, voulu de façon très concrète pratiquer l'étude de la Bible ; elle l'a fait sous la direction du pasteur Niemöller, du professeur Minear et du Père Paul Verghese, représentant trois traditions chrétiennes aussi bien que trois parties du monde.

Il faut noter un troisième facteur d'importance dans le cadre de ce qui semble une redéfinition de la tâche et des buts du Conseil ; on pourrait certes analyser en détail les divers rapports adoptés par l'Assemblée et qui tous, d'une manière ou de l'autre, contribuent à définir la tâche du Conseil. Il me semble qu'il faut faire une place toute particulière au rapport de la section sur l'unité, qui consiste essentiellement en une définition commentée de l'unité que Dieu veut pour son Eglise. Il vaut la peine de citer entièrement cette définition : « Nous croyons que l'unité que Dieu veut et donne à la fois à son Eglise est rendue visible lorsqu'en tout lieu tous ceux qui sont baptisés en Jésus-Christ et qui le confessent comme Seigneur et Sauveur sont conduits par le Saint-Esprit à constituer une communauté *une* et pleinement solidaire, confessant une seule et même foi apostolique, prêchant un seul et unique Evangile, rompant un seul pain, s'unissant en une prière commune et vivant d'une vie communautaire qui rayonne en témoignage et en service envers tous et qui, en même

temps, sont unis à l'ensemble de la communauté chrétienne en tous lieux et en tous temps, de sorte que tous acceptent le ministère et la qualité de membre de chacun et que tous peuvent agir et parler en commun, selon les besoins du moment, en vue d'accomplir les tâches auxquelles Dieu appelle son peuple. C'est pour une telle unité que nous croyons qu'il nous faut prier et travailler. »

Cette définition qui est le fruit de longues discussions dans le cadre du département Foi et Constitution du Conseil œcuménique constitue un progrès substantiel de la réflexion, aussi bien que du travail œcuménique. Pour la première fois, les Eglises membres du Conseil se mettent d'accord sur une définition de l'unité à la recherche de laquelle elles se consacrent de par le fait même de leur adhésion au Conseil. Elles reconnaissent ainsi que la participation au Conseil œcuménique et les différentes possibilités de coopération interecclésiastique qu'elle offre et suppose ne constituent pas la réalisation d'une unité véritable ; celle-ci comporte bien davantage, puisqu'il est question de confesser la même foi, de prêcher le même Evangile, de rompre le même pain, de prier ensemble, de témoigner et de servir ensemble, en fait, d'être au sens le plus plein du terme, une Eglise unie. Bien plus, en adoptant ce texte, les Eglises représentées à Delhi reconnaissent que leur responsabilité ne dépend pas de l'initiative que le Conseil œcuménique pourrait prendre, mais constitue pour elles toutes, et cela même dans leurs manifestations locales, une obligation de chaque instant. C'est là peut-être la décision majeure et le message essentiel que Delhi a adressés aux Eglises chrétiennes du monde entier : Dieu veut votre unité ; il n'est pas d'unité autre qu'organique et complète ; c'est de vous, dans chaque paroisse, dans chaque pays, dans chaque confession que dépend maintenant la décision. On peut se réjouir de deux choses ; d'abord, de ce que ce texte soit un texte dynamique, de mouvement cherchant à définir la direction dans laquelle les chrétiens et les Eglises doivent avancer, plutôt qu'à trouver les formules permettant de définir académiquement ce en quoi consisterait l'unité réalisée de l'Eglise ; il s'agit vraiment d'un appel et non d'une dissertation théologique. On peut se réjouir aussi de ce que ce texte ait été adopté par l'Assemblée pratiquement à l'unanimité et représente donc un engagement véritable de la part des représentants de toutes les Eglises membres du Conseil.

\* \* \*

Ce Conseil œcuménique, dont les tâches sont ainsi mieux définies, est également un conseil dont l'œcuménicité a une nouvelle réalité concrète. Comme le disait, dans son rapport, M. W. A. Visser 't Hooft,

son secrétaire général : « Nous vivons une époque de mobilisation générale œcuménique. » En approuvant l'admission dans le Conseil de vingt-trois Eglises nouvelles, l'Assemblée de Delhi a constaté l'extraordinaire éveil œcuménique contemporain. Il faut faire plus que simplement mentionner cette extension géographique du Conseil ; car elle a des conséquences importantes pour son avenir. Des portes nouvelles sont ouvertes, par lesquelles un courant vivant d'échanges peut et doit passer, enrichissant toute la vie de l'Eglise.

La presse a naturellement donné priorité, dans ce domaine, à l'admission de l'Eglise orthodoxe russe, ainsi que des Eglises orthodoxes de Roumanie, de Bulgarie et de Pologne, en raison évidemment des résonances politiques de cette décision. Il est hors de doute que la représentation au sein du Conseil des foules de chrétiens vivant sous régime communiste aura des conséquences pour la vie et la pensée du Conseil. Remarquons cependant que certaines des craintes exprimées à la veille de l'Assemblée de Delhi n'ont pas survécu aux débats de celle-ci ; on avait prétendu, surtout dans les milieux politiques extérieurs à l'Eglise, que le patriarcat de Moscou était, purement et simplement, l'instrument de la politique soviétique pour s'infiltrer, puis contrôler le Conseil œcuménique. Tous ceux qui ont participé à l'Assemblée de Delhi ont pu se rendre compte de l'ineptie de ces accusations ; la communauté chrétienne de Russie soviétique peut vivre sous un régime différent et donc avoir un style de vie et même une manière de penser, pour nous déconcertants, elle n'en demeure pas moins une communauté chrétienne, dont nous n'avons aucun droit de soupçonner l'intégrité. L'archevêque Nicodème, qui dirigea la délégation du patriarcat de Moscou à Delhi, l'a affirmé : « Ceux qui parlent de l'asservissement de l'Eglise sont ou bien mal informés, ou s'ils connaissent les faits, ne disent pas la vérité (...), l'Eglise orthodoxe a toujours rendu témoignage de l'Évangile au long de son histoire ; elle continuera de le faire. » Les représentants de ces Eglises ont, tout au long de l'Assemblée, en séances plénières et en commissions, démontré par leur comportement le souci réel et constant de n'avoir d'autre guide que la vérité chrétienne telle qu'elle se fonde sur l'Évangile et telle que l'interprète la tradition orthodoxe. L'on peut néanmoins compter entendre des voix nouvelles au cours des études et discussions œcuméniques ; les représentants de ces Eglises d'Europe orientale ont des problèmes internationaux et sociaux une conception différente de celle de l'Occident, de même que les délégués d'Asie ou d'Afrique ont souvent un point de vue tout autre que celui des Européens ou des Nord-Américains. Il n'y a aucune raison de craindre que le concert œcuménique, ainsi enrichi, devienne discordant ; ce ne serait le cas que si le Conseil ne savait pas faire preuve de l'imagination et de la patience nécessaires.



C'est cependant sur un autre plan que l'admission de ces Eglises d'Europe orientale trouve sa signification majeure. Pour la première fois, le Conseil œcuménique n'est plus, comme c'était le cas jusqu'à maintenant, un conseil en très large majorité protestant avec des intentions œcuméniques ; pour la première fois, les orthodoxes ne sont plus en situation de petite minorité ; il leur devient possible de prendre part au dialogue sur pied d'égalité ; non que la majorité protestante leur ait jusqu'à maintenant dénié cette égalité, mais il est bien difficile de parler avec une pleine liberté quand on se sent écrasé par le nombre. Dès l'Assemblée de Delhi, on a pu constater que tous les délégués orthodoxes faisaient preuve d'une beaucoup plus grande liberté de parole et avaient beaucoup moins souvent le réflexe défensif de rédiger un rapport minoritaire, au lieu d'essayer de faire incorporer leur point de vue dans les résolutions communes. Si l'on considère que la séparation entre l'Orient et l'Occident chrétien remonte à près de dix siècles, que depuis cette date les contacts n'ont été qu'épisodiques, on peut réaliser les considérables répercussions, je dirais la signification historique de ce qui s'est passé à Delhi : pour la première fois depuis le grand schisme du XI<sup>e</sup> siècle, les Eglises d'Orient, dans leur vaste majorité, et la partie protestante de la chrétienté occidentale se trouvent unies au sein de la même organisation chrétienne ; le dialogue interrompu peut reprendre et il est fort vraisemblable qu'il va occuper, pour une très large part, l'attention du Conseil œcuménique et de ses divers départements, en particulier Foi et Constitution, au cours des années qui viennent. En un sens, la décision a été prise, à Delhi, de rétablir ce dialogue ; mais la bonne volonté ne suffit pas, on ne surmonte pas des siècles d'isolement avec une telle facilité. Du moins, la porte est-elle ouverte à cet échange vivifiant dont le Conseil et les Eglises peuvent attendre un immense enrichissement.

A l'autre extrémité de l'éventail confessionnel, il faut noter l'admission de deux petites Eglises pentecôtistes du Chili. Pour la première fois entrent dans la communauté œcuménique des représentants de ce grand domaine chrétien encore extérieur au mouvement œcuménique de ces Eglises si peu institutionnelles et si charismatiques que, le plus souvent, les Eglises « respectables » se débarrassent d'elles en les traitant de sectes. Tout ce monde, qui procède de la tradition anabaptiste du XVI<sup>e</sup> siècle, s'est développé en marge des Eglises établies ou historiques, surtout parce que celles-ci ont fermé la porte à certaines expressions de la foi chrétienne dont la liberté choquait. Mais ce sont toutes ces communautés qui, à l'heure actuelle, constituent l'aile conquérante de l'Eglise ; l'Amérique latine en est le meilleur exemple. Or, après certains excès de jeunesse, ces communautés se stabilisent sans perdre leur vitalité spirituelle et les contacts



leur deviennent ainsi plus faciles et féconds avec les Eglises traditionnelles. On peut se réjouir sans réserve de ce que l'Assemblée de Delhi marque le premier pas, encore petit, vers une ouverture œcuménique nouvelle.

Géographiquement parlant, il faut enfin noter l'avènement africain. Sur vingt-trois Eglises admises au Conseil à Delhi, onze sont africaines ; elles représentent la nouvelle vague de jeunes Eglises nées de Missions occidentales et qui vient s'ajouter aux Eglises asiatiques parvenues plus tôt à l'autonomie. Il est bon que le Conseil œcuménique s'implante ainsi en Afrique, au moment où, dans tous les domaines, ce continent bouillonne et où son avenir va se décider. De nouvelles tâches s'y offrent à l'Eglise : le Conseil doit donner tout le soutien possible à ces jeunes Eglises et à leur nouvelle Conférence pan-africaine en voie de constitution. Qu'il nous soit permis également de nous réjouir de voir la langue française reprendre de ce fait une certaine importance œcuménique.

On ne saurait parler de ces contacts nouveaux, de ces portes ouvertes sans mentionner la présence à Delhi de cinq observateurs officiels délégués par le Vatican. Comment ne pas y attacher une importance exceptionnelle, alors que l'Eglise catholique romaine prépare elle-même un Concile œcuménique qui, ses porte-parole autorisés l'ont souligné, ne sera pas un concile de l'unité, mais travaillera dans la perspective de l'unité et pour la préparer, et alors que l'Eglise catholique romaine représente la seule grande communauté chrétienne qui reste étrangère au Conseil œcuménique. Nous venons de constater une fois de plus, à l'occasion de la Semaine de prière pour l'unité, le profond changement de climat qui a marqué les rapports entre catholiques et chrétiens non catholiques. Il ne s'agit plus seulement de confrontations théologiques entre docteurs des diverses Eglises, il ne s'agit pas de cette simple courtoisie ecclésiastique qui constitue déjà un heureux changement, si l'on pense qu'il n'y a pas si longtemps encore, la persécution était de règle ; il s'agit maintenant d'un véritable sentiment d'unité qui gagne de plus en plus largement dans les diverses confessions et qui permet, notamment en pays de langue française où l'évolution semble plus rapide, de multiplier les réunions communes au niveau local, les efforts d'entraide mutuelle et d'intercession réciproque. On peut donc dire que la présence, sans précédent, d'observateurs officiels du Saint-Siège, manifestait un changement déjà acquis plutôt qu'elle ne constituait une démarche nouvelle. Elle n'en revêt pas moins une importance unique, dans la mesure même où ils étaient délégués par le Saint-Siège, ce qui donne à tous les efforts de contact et de dialogue interconfessionnel la sanction de l'autorité suprême romaine. Qu'est-ce que cela veut dire pour l'avenir ? D'abord, que les contacts de cet ordre peuvent et doivent

se poursuivre ; de l'avis général, l'expérience a été positive : l'Eglise catholique romaine a eu la possibilité de suivre de très près tous les travaux de l'Assemblée. Or, il est certain que, pendant trop longtemps, l'un des principaux obstacles qui a séparé catholiques et protestants a été l'ignorance et l'incompréhension mutuelles ; tout ce qui peut servir à informer et expliquer les diverses Eglises les unes aux autres contribue à leur unité. Réjouissons-nous donc que l'on puisse maintenant compter aussi que des observateurs orthodoxes et protestants soient invités à assister aux débats du Concile œcuménique du Vatican.

Il ne faudrait cependant pas s'imaginer que l'unité entre catholiques et non-catholiques est à la porte comme le laissent entendre certains commentateurs qui versent dans un idéalisme dangereux. Comme l'écrivait tout récemment M. W. A. Visser 't Hooft : « Il ne faut pas demander l'impossible », il ne faut pas imaginer, en particulier, que le Concile œcuménique du Vatican réalise l'unité, mais il doit faire « le possible », c'est-à-dire « frayer un chemin vers des relations nouvelles, délivrées de tout élément d'incompréhension et de méfiance ». Il doit nous débarrasser de « certaines pierres d'achoppement » ; et M. W. A. Visser 't Hooft cite les problèmes de la liberté religieuse, des mariages mixtes et surtout la conception même de l'unité dont, par exemple, la très récente encyclique *Aeterni Dei sapientia* donne un tableau singulièrement décevant pour les orthodoxes et les protestants, puisqu'elle parlait de l'unité en termes d'un simple retour des brebis égarées vers le pasteur suprême, le pape. Il faut espérer que, des diverses tendances qui s'expriment à l'heure actuelle au sein de l'Eglise romaine, prévaudront celles qui conçoivent les rapports avec les « frères séparés » sous la forme d'un dialogue au cours duquel chacun doit apprendre aussi bien qu'enseigner, d'une conversation qui a lieu dans l'humilité de l'un et de l'autre, parce qu'elle est entreprise dans la même attitude de repentance devant Dieu. Du moins, peut-on dire qu'une porte s'ouvre aussi de ce côté-là, peut-être avec certains grincements et avec le risque de voir un courant d'air la refermer ; du moins est-elle entrouverte, et cela signifie pour le Conseil œcuménique et ses Eglises membres une tâche urgente...

\* \* \*

Après avoir énuméré certaines des décisions essentielles de l'Assemblée et tâché d'en dégager la signification profonde, il faudrait, pour achever le tableau, passer en revue tous les rapports de sections et de comités de Delhi ; l'entreprise serait impossible dans les limites d'un article et je dois renvoyer mes lecteurs au rapport officiel qui sera publié d'ici quelques semaines.

Je voudrais, cependant, avant de conclure, relever encore un thème que l'on retrouve dans la plupart des documents émanant de l'Assemblée, je veux dire l'importance donnée à la responsabilité de l'Eglise envers le *monde*, à la place centrale que le *monde* doit occuper dans la pensée chrétienne.

Je ne puis ici faire plus que mentionner certaines des décisions pratiques de l'Assemblée de Delhi, qui reflètent ce souci du monde. J'ai déjà parlé de l'orientation missionnaire du Conseil et il faut, bien entendu, penser au rôle nouveau que jouera dans le programme du Conseil la nouvelle Division des Missions et de l'évangélisation, qui hérite des responsabilités du Conseil international des Missions. Je voudrais avoir le temps de parler en détail de l'entreprise considérable, non seulement par ses dimensions financières, par mais sa portée ecclésiologique, de la Division d'Entraide et de Service. Il faudrait aussi indiquer toutes les possibilités qu'ouvre aux Eglises la redécouverte du ministère des laïcs à laquelle le Conseil s'est consacré dès ses origines et qui est en train de devenir un phénomène universel. Il faudrait également tout un article pour traiter de l'œuvre de témoignage aussi bien que de service qu'accomplit la Commission des Eglises pour les Affaires internationales. Dans le domaine de l'étude et de la réflexion, depuis plusieurs années, le Conseil a poursuivi une enquête sur la tâche de l'Eglise au milieu des bouleversements sociaux de notre époque et en particulier dans les sociétés qui connaissent les transformations les plus rapides ; plus récemment, un travail de réflexion et de recherche sur les problèmes raciaux et ethniques a été entrepris. Tout cela, d'une manière ou de l'autre, vise à définir et à mettre en œuvre la responsabilité de l'Eglise envers le monde.

Qu'il me soit permis de citer trois nouveaux efforts dans ce domaine, qui vont marquer, au cours des années qui viennent, l'activité œcuménique : en premier lieu, le programme de bourses du Conseil, jusque-là réservé essentiellement aux étudiants en théologie, s'élargit pour permettre de contribuer, d'une manière plus large, à la formation de cadres responsables dans toutes les Eglises, en particulier dans les jeunes Eglises ; en second lieu, un Secrétariat pour le service à l'étranger est en cours de constitution : il devra recruter et former des jeunes laïcs disposés à quitter leur pays pour « servir » à la fois le monde et l'Eglise, là où leur présence comme laïcs peut être la plus utile ; en troisième lieu, un programme d'assistance spécialisée dans le domaine de l'action sociale doit aider les Eglises des pays sous-développés à faire face de façon plus efficace aux problèmes qui se posent à elles et à réorganiser radicalement leurs ministères d'action dans le domaine social en leur fournissant des conseillers techniques qui les aident à mieux utiliser leurs propres ressources. Ces trois

efforts, étroitement liés l'un à l'autre, visent tous à faire face aux tâches nouvelles que le monde impose à l'Eglise, en raison même des transformations et des révolutions qui s'y succèdent en ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de répondre aux besoins de ces sociétés dont l'évolution trop rapide entraîne inévitablement désordre et souffrance aussi bien qu'espérance ; il s'agit de diversifier et d'adapter les ministères de façon à ce que l'Eglise soit dans le monde réel, au lieu de se perdre dans quelque rêve périmé ou idéaliste. En bref, il s'agit, en transformant l'Eglise, de lui permettre de reprendre des rapports véritables avec le monde, de découvrir des langages et des formes d'action qui représentent et permettent un véritable dialogue entre l'Eglise et le monde.

Mais ce leitmotiv du monde n'a pas simplement marqué le travail de l'Assemblée au niveau des définitions de programme. On le retrouve dans toute la réflexion théologique et je voudrais citer deux des conférences qui ont exercé une influence visible sur les débats de l'Assemblée. Le professeur Sittler (Etats-Unis), parlant de notre vocation à l'unité, a insisté sur le caractère cosmique de la rédemption et sur l'urgence, en particulier pour la chrétienté occidentale, de recouvrer le sens des rapports entre la grâce et la nature, tels qu'Irénée, par exemple, les décrit, affirmant sans cesse que l'incarnation et le salut de Jésus-Christ signifient que la « promesse de la grâce est offerte à la nature tout entière ». M. Sittler demande qu'au moment où les rapports de l'homme avec la nature sont bouleversés par la révolution scientifique et technique, on s'efforce de surmonter la scission entre la nature et la grâce pour tenter d'élaborer « une théologie assez universelle pour affirmer que la puissance rédemptrice englobe la nature aussi bien que l'histoire ». Nous avons « une christologie de l'histoire et, sinon une christologie de l'être, du moins des affirmations ontologiques suffisantes (...), mais nous n'avons pas, en tout cas pas de manière suffisamment efficace pour exercer une influence sur la pensée courante, de christologie de la nature ». Or, la tragédie de notre temps, c'est « la lutte que mènent les hommes par des moyens divers pour trouver un principe, un ordre, une puissance capables de maîtriser les trônes, les dominations et les puissances déchaînées qui menacent aujourd'hui la vie humaine ». A cette recherche, il nous faut savoir proposer « une vision impériale du Christ » qui fasse « éclater les puissances de la grâce et nous apprenne à porter un diagnostic, à juger et à guérir » les hommes. Il nous faut savoir « affirmer que le monde de la politique, le monde de l'économie, le monde de l'esthétique et tous les autres domaines d'activité humaine qui procèdent du vieux commandement de cultiver le jardin du Seigneur, ont leur place inhérente en Jésus-Christ ».

Le professeur Takenaka (Japon), qui traitait de notre vocation au service, a également parlé de cette redécouverte du monde. « L'une des forces des religions nouvelles de l'Asie consiste dans le sérieux avec lequel elles abordent la réalité concrète de ce monde et relient leur enseignement à la vie présente du peuple, leur renouveau indique que les hommes ont un immense besoin de découvrir la source et le but de leur vie et cela dans la mesure même où les religions traditionnelles n'ont pu répondre à cette question par un service qui satisfasse à leurs besoins réels. » En quoi doit donc consister le service de l'Eglise au monde ? En ce que, « si nous servons le monde, ce n'est pas pour qu'il nous en sache gré, ni dans l'espoir de réussir, ni même pour gagner de nouveaux fidèles ; nous nous engageons dans le service du monde parce que nous reconnaissons que nous sommes au service du Seigneur-Serviteur, notre service chrétien nous fait participer au ministère de Jésus-Christ pour le monde ». C'est pourquoi l'Eglise, dans ses rapports avec le monde, doit abandonner son attitude de repli sur elle-même et accepter de s'engager dans les affaires de ce monde. « Devant les forces démoniaques du monde, on est parfois tenté de lire Jean 3 : 16 comme s'il disait : « Dieu a tellement peur du monde, qu'il a donné l'Eglise, afin que quelques-uns puissent être sauvés du monde. » L'Ecriture affirme, au contraire, que c'est le monde que Dieu a tant aimé et que c'est pour le monde qu'Il a donné son Fils unique. » Le service chrétien ne saurait donc « se confiner dans les limites étroites de la vie spirituelle. Les paroles du *Magnificat* montrent que nous n'avons pas affaire seulement à des attitudes spirituelles, mais à la personne humaine tout entière dans ses situations objectives réelles. » Le domaine social et politique est, à l'heure actuelle, un des lieux d'élection du service chrétien.

En résumé, on pourrait, je crois, utiliser à propos de l'Assemblée de Delhi et de l'orientation générale de la réflexion œcuménique actuelle l'expression déjà classique : « L'Eglise doit maintenant se convertir au monde. » C'est dans la mesure où cette conversion s'effectuera réellement, où l'Eglise sortira de son isolement qu'elle redeviendra pleinement missionnaire ; et c'est dans la mesure où le Conseil œcuménique contribuera à ce renouveau missionnaire que son œuvre représentera autre chose, dans l'histoire de l'Eglise, qu'un simple mouvement humain de concentration des forces chrétiennes devant les menaces extérieures, et constituera, au contraire, une véritable régénération de l'Eglise.

\* \* \*

Je ne voudrais pas avoir donné de l'Assemblée de Delhi le tableau d'une réussite de l'Eglise. Peut-être, d'un point de vue humain,



a-t-elle effectivement été une réussite, mais on pourrait aussi citer bien des faiblesses, dresser bien des constats de carences. Les impatiences qui, au cours des débats, se sont parfois exprimées ; l'impatience des jeunes Eglises devant la lenteur des Eglises d'Occident à réaliser leur unité ; l'impatience des jeunes générations devant les lenteurs inévitables de l'appareil administratif sans lequel le Conseil ne pourrait fonctionner ; l'impatience et la douleur de tous devant l'impossibilité où nous sommes de rompre le même pain et de boire à la même coupe autour de la même table du Seigneur ; l'impatience des individus qui voudraient aller plus loin et plus vite que leurs Eglises, mais ne peuvent le faire sans y créer la division ; toutes ces impatiences montrent que nous sommes encore loin du but ; tout cela rappelle au Conseil œcuménique qu'il doit continuer d'incarner le mouvement œcuménique, que sa raison d'être n'est pas en lui-même, mais dans la tâche que Dieu lui donne. Tous les six ou sept ans, une assemblée vient, en quelque sorte, rythmer l'histoire œcuménique. Mais rien ne serait plus dangereux que d'écrire cette histoire sous forme d'un récit des étapes successives d'une construction œcuménique. Le sens d'une assemblée ne consiste pas à évaluer avec plus ou moins de satisfaction le chemin parcouru, mais, au contraire, à demander à Dieu de donner au Conseil œcuménique et à toutes les Eglises qui en font partie le sens de leur tâche à venir.

PHILIPPE MAURY.